



Anti Limace - Escargot, appât d'origine naturelle

Molluscicide - Cultures Spéciales

Ferramol®

Utilisable en
Agriculture
Biologique

MOLLUSCICIDE

- Un mode d'action original
- Un très large spectre d'efficacité
- Une longue durée d'action



Conditionnement : Sac de 25 Kg

Appât d'origine naturelle, à base de phosphate ferrique pour lutter contre les limaces et les escargots des cultures spéciales.

Ferramol[®], molluscicide utilisable en Agriculture Biologique sans restriction de forme d'application.

Constitué d'une matière active unique et originale, l'orthophosphate de fer, **Ferramol[®]** est destiné à lutter contre les limaces et les escargots prépondérants en cultures légumières.

Un mode d'action original

Dès que **Ferramol[®]** est ingéré, les limaces et les escargots cessent immédiatement de s'alimenter.

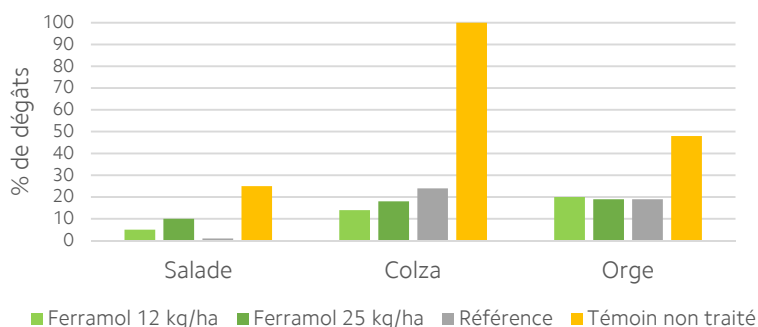
Le phosphate ferrique de **Ferramol[®]** provoque des changements cellulaires pathologiques dans les organes digestifs des mollusques (estomac, hépatopancréas), provoquant ainsi leur mort. Pour mourir, les limaces se retirent dans leurs abris et ne laissent pas de traces de baves.

Un spectre très large : **Ferramol[®]** est efficace sur un grand nombre d'espèces de limaces et escargots.

Une longue durée d'action

Les granulés de **Ferramol[®]** sont peu friables et résistent à la pluie. En présence d'humidité, ils ne se délitent pas. Leur efficacité est immédiate et la persistance d'action est d'environ 3 semaines.

Une efficacité comparable aux meilleures références



Une dégradation sans risque

Le phosphate de fer, déjà présent à l'état naturel dans le sol est transformé (ingéré ou non) en éléments fertilisants : ion phosphate et fer.

Ferramol[®] n'est pas toxique pour les vers de terre, les insectes et les oiseaux. Il ne présente aucun effet sur les hérissons et de nombreux autres animaux..

Caractéristiques	Usages homologués
<ul style="list-style-type: none">Composition : 9,9 g/kg de phosphate ferriqueFormulation : granuléN° AMM : 2020003 (Neudorff GmbH)Sans classementAgriculture biologique	<ul style="list-style-type: none">Traitement générauxTraitement du solMollusques escargotsDose : 0,50 kg/100 m²LMR (limite maximale de résidus) : non concernéDAR (délai avant récolte) : 3 joursDélai de rentrée : non concernéZone de non-traitement : 5 mètres

Une mise en œuvre facile

Quand ?

Ferramol[®] peut être appliqué tout au long de l'année dès lors qu'il est nécessaire de protéger les plantes contre les attaques de limaces et d'escargots et que les conditions climatiques sont favorables au développement de ces mollusques. Il est conseillé de l'appliquer immédiatement après les semis ou les plantations.

Comment ?

En règle générale :

- Répondre les granulés de **Ferramol[®]** en plein et uniformément sur le sol de façon préventive ou dès l'apparition des premiers dégâts.
- On évitera tout contact entre la plante et les granulés, particulièrement sur les salades en situation très poussante.
- Renouveler les applications de **Ferramol[®]** dès que les granulés ont été consommés.
- Sur sol très motteux, il est recommandé de le lisser un peu pour rendre les granulés plus accessibles aux limaces et aux escargots.

Cas particuliers :

- Utilisation en Agriculture Biologique** (conformément au Règlement CE n° 834/2007) : **Ferramol[®]** est utilisable en Agriculture Biologique sans mode d'application particulier sous forme de poquets, il peut être utilisé en plein comme pour l'ensemble des cultures.
- Utilisation sous serres et tunnels :** Les concentrations de limaces et d'escargots sont en général très fortes au contact des plastiques avec le sol (eau de pluie ou condensation) ; **Ferramol[®]** pourra donc être appliqué en bordure des plastiques sur 20 à 30 cm de large à l'intérieur ou à l'extérieur des tunnels afin de mieux contrôler les populations.

Combien ?

Les doses d'emploi de **Ferramol[®]** peuvent être modulées en fonction de l'espèce à laquelle la culture est confrontée :

- Limaces (type *Deroceras Sp.*) : 12 Kg/ha
- Escargots (type *Helix aspersa*) : 25 Kg/ha

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.